

Véross'info

1998 - 2008... 10^e ANNÉE D'EXISTENCE

EDITORIAL

Bientôt 10 ans que suis né, un 1^{er} juin 1998.

Bientôt 10 ans que je suis la vie du village, que je fais paraître les mots et les maux des uns et des autres. Les joies aussi sont là, présentes au cœur de mes pages. J'ai été le témoin et le «rapporteur» de tant d'événements. Parmi tous les messages que je vous ai apportés, ne gardez que ceux qui vous ont apporté un moment de bonheur ou de bonne humeur. Tout au long de ces années, vous avez été au centre de mes préoccupations, chères lectrices et chers lecteurs d'ici ou d'ailleurs, vous qui m'attendez impatiemment pour prendre connaissance de la vie de ce village qui, comme à moi, vous tient tant à cœur. J'espère avoir été à la hauteur de votre attente en étant le trait d'union qui vous à permis de mieux nous découvrir les uns et les autres.

On dit qu'à 10 ans c'est l'âge de raison, à vous d'en juger. mais comme par le passé, ne jugez pas trop sévèrement mes concepteurs, car somme toute, ce ne sont que des «amateurs». Grâce à eux j'existe et sans leur enthousiasme je perdrais le mien.

Sachez encore que je tiens beaucoup à vous et que je souhaite continuer à faire partie de votre existence si vous voulez bien encore de moi ces 10 prochaines années !!

Votre journal Véross'info qui pense bien à vous.

Vendredi 3 juillet 1998

«Véross'info» N° 1

Edition d'un journal d'information communale.



L'église de Vérossaz, classée monument historique, en bonne place dans le premier numéro de «Véross'info».

ldd

VÉROSSAZ *Moi, Julien, je trouve que Vérossaz est un bon village. Pour l'instant il n'y a pas encore eu de guerre et je suis très content.» «Il y a aussi une école avec des gentilles maîtresses», relève pour sa part Marilyne. Mais qui recense ces charmants mots d'enfants amoureux de leur village? Le bulletin d'information communale de Vérossaz, premier numéro du genre sorti cette semaine sous le nom de «Véross'info». «Après la plaquette Vérossaz mon village qui a rappelé les faits marquants de notre commune, les citoyens bénéficient dorénavant d'un outil plus léger qui devrait surtout faciliter la communication entre nous», souligne avec plaisir le premier invité du journal, le président Hervé Zermatten.*

La SD se présente
La nouvelle publication, qui pa-

raîtra deux fois l'an, tiendra régulièrement au courant des faits et événements locaux. Elle se veut également cahier de service en délivrant toutes sortes d'infos pratiques sur la commune. Le premier numéro en profite pour présenter l'histoire et les activités de la société de développement, le tout complété par le programme des manifestations du 2^e semestre 1998. Les lecteurs prendront connaissance de la bonne marche de l'association Gai-Matin et se feront une idée plus précise, au chapitre découverte, des caractéristiques et curiosités de l'église de Vérossaz. Ajoutez le regard malicieux des enfants des écoles sur leur village et vous aurez fait le tour de support d'information distribué aux ménages de Vérossaz et Daviaz ainsi qu'aux propriétaires de résidences secondaires.

LÉON MAILLARD

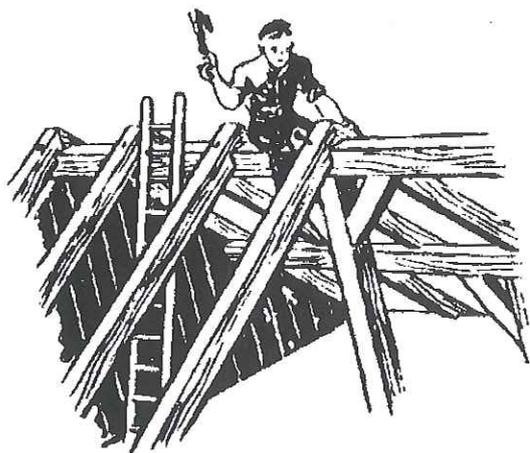
10^e année - N° 22 - Septembre 2007



Gérard VOEFFRAY SA

M  F

Charpente - Menuiserie - Chalet
Couverture - Isolation Toiture



Tél. atelier: 024 485 26 12

Fax: 024 485 34 27

Christian: 079 276 94 62

Louis Morisod: 079 290 02 03

1891 VÉROSSAZ

ATRA S.A. GÉNIE CIVIL - BÉTON ARMÉ



Génie civil

Béton armé

Travaux publics

1870 MONTHEY
Rue Château-Vieux 5

Tél. 024 471 00 10

Fax 024 471 00 11

e-mail: info@atra-sa.ch

MESSAGE DE NOTRE PASTEUR

La formule magique!

Quitte à apparaître un peu démagogique, j'aime Harry Potter! Car même s'il faut toujours être suspicieux devant un succès commercial, le petit sorcier et ses aventures me parlent du quotidien humain, des vexations subies, de l'amitié et de la transformation du mal par le bien.

Or, un personnage de la saga m'a intriguée. Il s'agit du «détraqueur», ce monstre chargé de garder les prisonniers d'Azkaban en leur mangeant littéralement l'âme, c'est à dire le ressort de vie. Il se perçoit par un froid terrible et quand il est sur sa victime, il lui suce toute joie. Si d'aventure, on le rencontre, un seul antidote: gonfler avec suffisamment de force tout ce qui est positif en soi. En fait, il en faut un peu plus encore, une formule magique.

La fiction touche parfois à la réalité: on connaît l'influence de ceux autour de nous que l'auteur Christiane Singer appelle les «éteigneurs». A l'image des «détraqueurs», ils éteignent le sens du beau, de la joie et du meilleur de l'humain. A longueur de journée, nous voyons ainsi toutes les raisons pour lesquelles il faut soit désespérer, soit courir plus vite que notre ombre pour noyer la déprime, soit être en colère ou scandalisé. Sans y prendre garde, nous nous faisons sucer notre âme et nous devenons à notre tour des «éteigneurs». Alors comme Harry, on peut résister. Il faut faire le choix de chaque fois rassembler tout le positif qui existe en nous, en prendre conscience suffisamment, savourer la reconnaissance, entretenir la joie et ne jamais rater un merci. Jusque là, ça va bien.

Mais voilà, il faut la formule magique aussi.

Certains semblent l'avoir trouvé. C'est le cas des esclaves noirs dans les champs de coton qui chantaient des pages de l'histoire de la libération des Hébreux d'Egypte telle que racontée dans la Bible. Pas d'amélioration en vue pour eux et pourtant, encore aujourd'hui, on est ému par l'immense espérance que portait ce qu'on a appelé le «Gospel»! St Exupéry disait: «Il ne suffit pas de tailler dans le cœur de l'homme pour le sauver: il faut que la grâce le touche. Il ne suffit pas de tailler dans l'arbre pour qu'il fleurisse, il faut que le printemps s'en mêle.» Cette grâce, l'apôtre Paul l'exprimait ainsi: «Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous? Qui (ou quoi) peut nous séparer de son amour?» Rien... Rien ne séparant l'humain de l'essence même de la vie et de la joie, aucune puissance destructrice n'a de pouvoir sur lui.

Aujourd'hui, cette formule magique est bien contestée. En effet les textes qui ont porté les chants du «Gospel» nous semblent bien naïfs, les aléas de la vie trop injustes, Dieu en contradiction avec la science et l'église en prise avec des soupçons. Nous sommes en danger d'en rester là, oublieux de nous protéger de l'effet dévastateur des «éteigneurs». Or, l'essentiel est de trouver la formule magique seule capable de nourrir la joie, le beau, l'amour en nous et solidifier nos pensées positives. Il n'y a pas de question plus importante que celle-là car elle est de l'ordre de la vie ou de la mort.

Alors acte! Il est plus important de chercher comment résister au «détraqueur» ou au «éteigneur» (quel que soit le nom qu'on leur donne) et de s'ouvrir à la grâce comme on s'ouvre au printemps que de rester sur des impressions, des acquits et des justifications. Sur ce chemin, se rencontrent beaucoup d'humains soudain si proches de nous! Ainsi il reste valable de se demander: ce qui a fait vivre ces esclaves africains ne pourrait-il pas nous faire vivre aujourd'hui, nous aussi?

Florence Lutz, pasteur

Tirage:

3 x fois par an - 400 exemplaires

Comité de rédaction:

Daisy Coutaz - Gilles Donadello
Edouard Holzer - Hervé Zermatten

Distribution:

Tous ménages de la Commune
+ résidences secondaires

Abonnement:

Dès Fr. 10.- par année

Coordonnées bancaires:

Banque Raiffeisen
Massongex - St-Maurice - Vérossaz
CP 19-4585-6
Compte 1072 003 / 80606

Case postale 4 - 1891 Vérossaz - E-mail: veross-inf@hotmail.com

BOTANIQUE

L'ONAGRE - *Oenothera biennis*



Nous examinons aujourd'hui une plante qui a un petit air étrange, voire étranger, par rapport à celles que nous voyons autour de nous. Elle est effectivement d'origine américaine, mais est largement répandue en Europe. Elle fréquente les lieux incultes, les broussailles, les bords de rivière et on la trouve jusque vers 1200 m environ.

C'est une bisannuelle; la première année, on ne voit qu'une rosette de feuilles plaquées au sol. La seconde année, la hampe florale pousse et atteint parfois 1,5 mètre. Les fleurs en grappe terminale sont d'un beau jaune d'or, à quatre pétales très fragiles, qui ont l'air d'être en fin papier de soie. La floraison est très intéressante: les boutons commencent à s'épanouir le soir, si rapidement qu'on voit la fleur s'ouvrir et ne durer malheureusement que deux jours. Le fruit est une longue capsule, qui contient de nombreuses petites graines.

La plante contient des substances mucilagineuses, des tanins et des acides gras essentiels. La médecine populaire l'utilise en infusion pour soigner les coqueluches et les maladies des voies respiratoires. La phytothérapie l'utilise pour des problèmes de peau et elle est très bénéfique en cas de règles douloureuses.

ELECTRICITE SA
GAY GILBERT

INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Chauffage électrique
Installations industrielles
Paratonnerre

TELEMATIQUE
TELECOMMUNICATION
Réseaux informatiques
Domotique
Maintenance

1869 MASSONGEX
Tél. 024 471 38 40
Fax 024 471 90 80

MICHELLOD
& FILS

MENUISERIE • CUISINES

CP 135 - Les Ilettes
1870 **Monthey**
Téléphone 024 475 71 31
Téléfax 024 475 71 39

HORAIRE

(valable du 10.12.2006 au 08.12.2007)

CarPostal Suisse SA
Région Valais Filiale de Sion
Av. de France 4 1951 Sion
(C) 027 327 34 34 Fax 027 322 61 26
valais@carpostal.ch www.carpostal.ch

		646	1046	1346	1550	1746
→	Lausanne	○ 646	1046	1346	1550	1746
	St-Maurice	○ 728	1128	1428	1632	1828
		65010	65030	65050	65070	65090
	St-Maurice VS, poste	10735	11140	1435	121635	1835
	Massongex, poste	740	1145	1440	1640	1840
	Daviaz, village	747	1152	1447	1647	1847
	Les Haussex, poste	750	1155	1450	1650	1850
	Vérossaz, La Doey village	754	1159	1454	1654	1854
	Vérossaz, La Doey place	10757	11202	1457	121657	1857
←		65020	65020	65040	65060	65080
	Vérossaz, La Doey place	10700	11800	121055	1300	111600
	Vérossaz, La Doey village	701	801	1056	1301	1601
	Les Haussex, poste	705	805	1100	1305	1605
	Daviaz, village	708	808	1103	1308	1608
	Massongex, poste	718	818	1113	1318	1618
	St-Maurice VS, poste	10725	11825	121120	1325	111625
	St-Maurice	730	830	1126	1330	1630
	Lausanne	○ 814	914	1210	1414	1714
					1630	1830
					1714	1914

10 Du lundi au samedi sauf les fêtes cantonales
11 Tous les jours sauf les samedis, circule le 8 décembre
12 Du lundi au vendredi sauf les fêtes cantonales
13 Dimanches ainsi que les fêtes cantonales

Fêtes cantonales : 1er et 2 janvier; 19 mars; 9 avril; 17 et 28 mai; 7 juin; 1er et 15 août; 1er novembre; 8, 25 et 26 décembre.

Autres arrêts: **St-Maurice**: Grotte aux Fées; **Massongex**: Les Palluds, le Bras, Fontany, Le Moulin; **Daviaz**: La Vorpillière, Vers-chez-Combe; **Vérossaz**: Les Bassex, Chavanne

Les horaires ne peuvent être garantis en cas de forte circulation ou de mauvaises conditions atmosphériques

Desserte de la Clinique Saint-Amé

St-Maurice, Poste	↓	13 15	14 19	tous les	16 40	16 30
St-Maurice, Clinique St-Amé	↑	13 22	14 26	jours	16 38	Lu à Ve 16 28 Sa

HUMOUR

A quelques mètres de la côte, une jeune femme est en train de se noyer.
- A l'aide hurle-t-elle

Un homme se précipite à son secours.
Non, non! s'énerve la jeune femme. Ce n'est pas vous que j'appelle, mais le beau brun, là-bas!

A. GUIDO & FILS SA

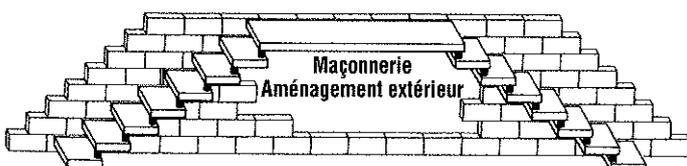
RUE DU STAND 26 1880 BEX

Maçonnerie - Béton armé
Transformations
Sciage - Forage

1880 Bex
Tél. 024 463 12 20

e-mail: andrea.guido@freesurf.ch

MIKE FROSSARD



1869 MASSONGEX - Natel 079 501 93 12

ACROTRAVO

Travaux
acrobatiques
en tous genres

Rte du Simplon 8
1869 Massongex
www.acrotravo.ch

Frossard Raphy 079 433 41 39

RUBRIQUE DU TEMPS PASSE

NOTICE SUR QUELQUES FAMILLES VÉROSSAZIENNES EN VUE AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE.

Par Léonard Barman

Dans le dernier numéro de *Véross'info*, il avait été question de décrire les circonstances qui entourèrent la construction du clocher de la chapelle de Vérossaz en 1531 et on avait pu relever que certains individus avaient su tirer parti de cet événement. Il s'agira ici de mettre en lumière l'existence d'une certaine élite locale en s'appuyant sur une partie de la documentation à disposition pour l'étude de la première moitié du XVI^e siècle, à savoir les contrats d'albergement passés pour la construction du clocher et certains documents concernant la communauté. Dans ces actes, on pourra trouver les familles qui ont des moyens financiers importants et celles qui tiennent les charges publiques. Sans pouvoir être très précis complet dans la présentation des hommes qui sortent du lot, la documentation utilisée permet de mettre en évidence trois familles qui occupent le devant de la scène tant sur un plan économique que politique: les Aymon tout d'abord, puis les *Thome* et les *Mottet*.

La famille Aymon

A notre connaissance, la famille Aymon n'arriva sur le Plateau qu'à la fin du XV^e siècle. C'est en 1474 qu'on rencontre pour la première fois un Aymon à Vérossaz en la personne d'*Ansermetus Hemon* dont le nom apparaît dans une supplique adressée au duc de Savoie concernant la manière de citer en justice dans le mandement de Saint-Maurice. Puis on trouve en 1490 un certain *Perrodus Hemon* qui fut l'un des vingt donateurs pour la création d'une messe hebdomadaire à Vérossaz. Une année plus tard, le châtelain de Saint-Maurice, sur ordre de l'évêque de Sion, contraignit les gens de Vérossaz à procéder aux viances du territoire et de «visiter les cheminées». Le même *Perrodus Hemon* fut l'un des quatre hommes désignés par la communauté pour effectuer cette tâche.

Avec le personnage de *Jeninus Aymon*, il semble que cette famille devienne l'une des plus influentes du Plateau. En effet, on retrouve ce *Jeninus* à plusieurs reprises et il occupe à chaque fois une fonction des plus officielles. Il était tout d'abord officier (sautier?) de Vérossaz en 1507 lorsqu'il effectua la délimitation des communaux sur ordre du gouverneur, puis métral en 1531 quand la communauté voulut construire un clocher à côté de la chapelle et, enfin, procureur en 1537 au moment où Vérossaz entra en procès contre Choëx. Ses neveux Jean et Ansermet, fils de son frère Pierre, étaient respectivement métral et messellier en 1539 à l'occasion du renouvellement de la reconnaissance générale due au seigneur. En 1547, le même Jean Aymon fit partie d'une délégation de la communauté lors de l'acquisition de nouveaux droits en faveur des gens de Vérossaz.

Cette famille comptait également parmi les plus riches de Vérossaz. En effet, on peut faire un parallèle entre la fortune familiale et le prix des acquisitions de communaux, car on y voit à la fois la volonté d'augmenter son patrimoine foncier et la capacité financière des acheteurs. Les

RUBRIQUE DU TEMPS PASSE

deux frères *Jeninus* et Pierre Aymon acquirent en 1531 la plus grande surface des communaux albergés, soit 10 fauchées (~30'000 m²), et ils apportèrent de cette manière la plus grosse somme au projet de construction du clocher. Avec 79 florins petit poids, ils contribuèrent à eux deux à plus du quart des dépenses! C'est presque 17 fois plus que la somme apportée par les deux frères Maurice et Pierre Pochon.

Deux autres familles en vue : les *Thome* et les *Mottet*

Les Aymon ne sont pourtant pas les seuls à occuper le haut du pavé. Dans les vingt-quatre contrats d'albergement passés en 1531, on rencontre seize patronymes. Cependant, deux familles apportèrent à elles seules 43.5% des fonds: les Aymon (25.5% avec deux contrats) et les *Thome* (18% avec trois contrats). En y ajoutant la part des *Mottet* qui versèrent 8.5% du total avec deux contrats, on arrive à 52% de l'argent récolté. Ce sont donc ces trois familles qui contribuèrent à plus de la moitié des frais pour la construction du clocher.

Si les *Thome* n'occupèrent pas de «hautes» magistratures communales, on trouve tout de même un Guillaume *Thome* en tant que représentant de la communauté de Vérossaz dans une délégation conduite par *Jeninus* Aymon en 1507. En 1531, son fils, Jean *Thome*, fut juré de la communauté et présent aux côtés de *Jeninus* Aymon lors de l'assemblée du conseil des bourgeois de Saint-Maurice. En 1543, date à laquelle la communauté de Vérossaz racheta les droits de la dîme perçue par l'Abbaye de Saint-Maurice, Jean *Thome* fut à nouveau représentant de la communauté avec huit autres hommes, dont deux portant le même patronyme, notamment un deuxième Jean *Thome*, fils de *Murisetus*, l'un des deux avantiers de la nouvelle rente consentie par l'Abbaye en échange de la dîme. Les *Thome* faisaient bien partie des familles influentes de Vérossaz.

On peut encore relever que la famille *Mottet*, avec une contribution moins importante aux frais de construction du clocher, appartenait tout de même aux «grandes» familles de la commune. En 1531, Michel *Mottet* fut juré de Vérossaz dans la délégation envoyée à Saint-Maurice et il passa le troisième contrat d'albergement le plus important. Pierre *Mottet*, lui aussi acquéreur de communaux en 1531, fut procureur de la communauté deux années de suite (1537 et 1538), afin de régler un grand procès mené contre les gens de Choëx.

Il semble qu'il y ait une sorte de solidarité entre ces trois familles sortant du lot. Le personnage de *Jeninus* Aymon était très certainement l'un des hommes clef de ce réseau d'influence. Il

On pourrait ajouter à ce groupe la famille Pochon qui compte également parmi les «albergataires» en 1531. Même si ses membres n'amenèrent que peu de liquidités (48 gros), elle semble avoir joué un rôle politique de premier ordre dans la communauté. En 1507, Perrodus Pochon fut délégué de la communauté aux côtés de Jeninus Aymon; en 1513, Pierre Pochon fit partie de la délégation de Vérossaz lors du règlement d'un procès contre Mex au sujet de l'alpage de Ceintaneire; Maurice Pochon fut procureur de la communauté avec Jeninus Aymon en 1537 et avec Pierre Mottet en 1537 et 1538. On trouve encore un Pierre Pochon occupant la charge d'avantier pour la rente remplaçant la dîme due à l'Abbaye de Saint-Maurice (1543).

RUBRIQUE DU TEMPS PASSE

tenait des fonctions officielles, tant pour le compte du seigneur qu'au nom de la communauté, et il était très souvent entouré dans ses charges par des membres des deux autres familles. Lorsqu'il était sautier, Guillaume Thome l'aïda à faire les viances; en tant que métral, il fut accompagné par Michel Mottet et Jean Thome, tous deux jurés de Vérossaz; en 1537, il fut procureur en compagnie de Pierre Mottet. On trouve une autre trace de cette solidarité dans un acte de vente daté de 1510. Cette année-là, Michel Mottet vendit à la confrérie du Saint-Esprit de Saint-Maurice une rente annuelle d'un bichet de froment pour le prix de 5 florins. L'un des témoins de cette vente n'était autre que *Jeninus Aymon*.

A une époque plus ancienne, on retrouve un peu la même configuration politique à Vérossaz. On sait qu'un certain Pierre de Vicinalli (Vésenaux) fut procureur et syndic de la communauté à cinq reprises entre 1317 et 1343! Il fut le seul syndic en 1323, mais il eut trois co-syndics durant sa «carrière»: Pierre Tyolet en 1317 et 1343, Perret de Chavanne et Jean Perni en 1321 et 1331. Impossible d'aller plus avant dans la réflexion sans recherches supplémentaires, mais on pourrait bien avoir ici un autre exemple de solidarité entre les hommes les plus influents de la communauté.

En l'état des connaissances et des recherches effectuées à ce jour, il est impossible d'être plus précis sur la hiérarchie sociale et les réseaux de solidarité dans la communauté de Vérossaz durant la première moitié du XVI^e siècle. On peut tout de même y trouver des familles plus influentes que d'autres qui, sans réellement accaparer le «pouvoir», se maintenaient pendant plusieurs décennies sur le devant de la scène en occupant les fonctions officielles, en étant les plus gros contribuables pour financer les ouvrages d'intérêts généraux et en conservant, si ce n'est en fortifiant, leur statut économique privilégié.

Lexique

Albergataire: personne passant un contrat d'albergement.

Albergement: contrat d'achat pour un bien foncier moyennant un intrage (prix d'achat) et un service (loyer annuel).

Avantier: responsable de la perception d'une rente auprès des villageois puis d'en amener le produit au seigneur.

Juré: représentant de la communauté désigné par les communiens (villageois).

Messelier: responsable de la répartition des moissons tant auprès du seigneur que des agriculteurs.

Métral: représentant local du seigneur (probablement de l'Abbaye de Saint-Maurice).

Procureur ou syndic: chef de la communauté, élu pour une année par les communiens.

Sautier: représentant local du seigneur (les sept Dizains du Valais et leur gouverneur de Saint-Maurice).

Vianges (faire les ..., procéder aux...): contrôler les chemins publics et les clôtures. Les responsables peuvent imposer des travaux, voire des amendes, à ceux qui contreviennent aux usages.

Pour en savoir plus

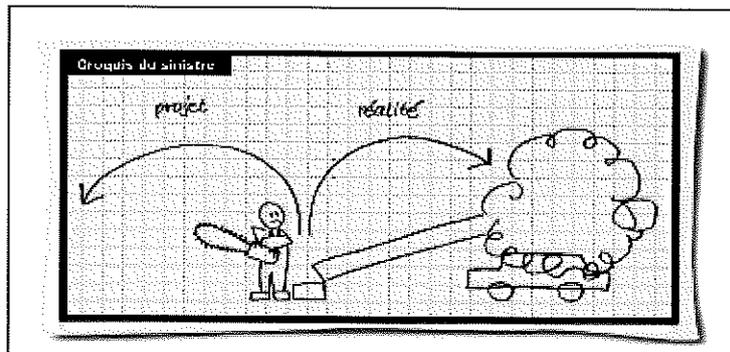
BARMAN, Léonard, «La communauté de Vérossaz au début du XVI^e siècle à travers les contrats d'albergement de 1531-1532», 2001; «La construction du clocher en 1531», dans *Véross'info*, n° 21, 2007, p. 6-8.

DUBUIS, Pierre, *Une économie alpine à la fin du Moyen Age. Orsières, l'Entremont et les régions voisines, 1250-1500*, vol. 1, Sion, 1990, p. 112-136.

La Mobilière

Assurances & prévoyance

Agence générale Chablais-Riviera Rue de la Verrerie 1 1870 Monthey
Tél. 024 473 43 30 Fax 024 473 43 31 www.mobichablaisriviera.ch



Pour vous conseiller :

Brigitte Jost Amon 079 658 33 02



Nouveau Citroën
C-CROSSER

Inventez votre route

Le nouveau 4x4 de Citroën
Prix net dès Fr. 45'300.-

www.c-crosser.ch

CHEZ VOTRE AGENT CITROËN

**Garage
des Ilettes sa**

**F. Jacquemoud
Natel 079 672 61 85**

C-Crosser 2.2-16V HDi VTR, 160 ch, 5 portes, prix net Fr. 45'300.-; consommation mixte 7,2 l/100 km; émissions de CO₂ 191 g/km; catégorie de consommation de carburant C. Moyenne CO₂ de tous les modèles de véhicules 204 g/km.

VOUS N'IMAGINEZ PAS TOUT CE QUE CITROËN PEUT FAIRE POUR VOUS.  **CITROËN**

INFOS PRATIQUES

ADMINISTRATION

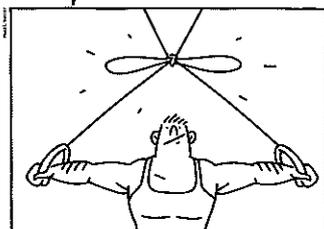
Président	Gilles Donadello	024 485 22 27
Vice-président	Michel Jacquemoud	024 485 39 59
Conseillers	Antoine Brenzikofer Sébastien Imesch Annie Jacquemoud Mireille Morisod Olivier Morisod	024 485 19 49 024 485 40 59 024 485 29 41 024 485 36 93 024 485 42 28
Secrétaire - Caissière	Céline Morisod	024 485 22 27
Juge	Danièle Saillen	024 485 18 12
Vice-juge	Michel Barman	024 485 27 59

Le bureau communal est ouvert le
lundi matin de 09h30 à 11h30 lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00
Tél. 024 485 22 27 - Fax 024 485 30 55 - info@verossaz.ch

SOCIÉTÉS LOCALES

Chœur de Dames «Echo des Cimes»	Françoise Donadello	024 485 33 68
Chœur d'Hommes «Sigismonda»	Josy Richard	024 485 23 44
Club des Aînés	Monique Richard	024 485 24 51
FC Vérossaz	Daniel Arlettaz	079 278 02 56
Garderie «Les Pingouins»	Fabienne Monnay Daves	024 485 38 81
Groupe de théâtre «Le Croûtion»	Olivier Duperrex Ch. du Couvent 5 1822 Chernex	079 287 52 69
Gym - Dames «Eglantine»	Daisy Coutaz	024 485 17 81
Auto-Moto Club «La Poya»	Jean-Marc Daves CP 1869 Massongex	079 447 29 90
Société de Développement	Pierre-André Pochon	024 485 31 48
Société de Tir «Dents-du-Midi»	David Jacquemoud	024 485 16 72

Bloqué dans vos élans?



Ouvrons la voie

Pour dénouer les situations les plus serrées, sur le plan personnel ou commercial, il faut de la dextérité. Nous avons le doigté pour vous aider à maîtriser toutes les situations.

**Banque Raiffeisen
de Massongex/St-Maurice/Vérossaz**
1891 Vérossaz

Téléphones 024 485 24 56 - 471 85 77
Téléfax 024 485 24 53

Heures d'ouverture des guichets

Lundi 16 h 00 - 17 h 30
Mardi 16 h 00 - 17 h 30
Jeudi 16 h 00 - 17 h 30
Vendredi 16 h 00 - 17 h 30
Samedi 09 h 30 - 11 h 00
Mercredi fermé

INFOS PRATIQUES

SERVICES COMMUNAUX

Agent communal AVS	Céline Morisod	025 485 22 27
Assistant social	CMS / St-Maurice	024 486 21 26
Centre médico-social	Tuilerie 1 1890 St-Maurice	024 485 21 21
Conseil de gestion	André Morisod	024 485 21 81
Commandant du feu	Olivier Fierz	024 485 37 71
Chargé de sécurité	Pascal Gard	024 485 21 33
Chef de section - Affaires militaires	Jean Bonvin Rte de la Cantine, 1890 St-Maurice	024 485 25 33
Concierge bloc scolaire	Natacha Richard Amorim	024 485 21 80
Concierge couvert	Sabine Vauthey	079 469 35 33
Cure de Vérossaz	Pascal Lukadi - Curé	024 485 11 69
Garde forestier	Jean-Michel Richard Rte de la Chapelle - 1890 St-Maurice	024 485 24 72
Inspecteur du bétail	Olivier Jacquemoud	024 485 35 82
Inspecteur du bétail - substitut	Claudine Barman	024 485 30 50
Location salles et couvert	Commune	024 485 22 27
Relevé des compteurs SI	Daisy Coutaz	024 485 17 81
Responsable communal Constructions adaptées aux personnes handicapées	Annie Jacquemoud	024 485 29 41
Responsable de la police	Sébastien Imesch	024 485 40 59
Teneur du cadastre	Bernard Chanton Les Mardis de 18h00 à 19h00	024 485 30 44
Teneur du cadastre - substitut	Céline Morisod	024 485 22 27
Responsable chemins pédestres	Antoine Brenzikofer	024 485 19 49
Ordures ménagères	Ramassage : chaque lundi dès 08h00 ou dépôt dans container au fond de La Doey	
Verres usagés / Déchets spéciaux	Bennes au fond de La Doey	
Vieux papiers	Bennes au fond de La Doey	
Déchets de jardin, bois branches déchets de construction, déchets pierreux	Déchetterie de Mabilien : - mercredi - samedi	de 18h00 à 19h00 de 15h00 à 18h00

AVIS

Le prochain relevé des compteurs d'eau et d'électricité se fera entre le

1er et 15 octobre 2007

Les propriétaires de résidences secondaires qui ne seraient pas là en cette période sont priés de prendre contact avec la personne qui procède aux relevés.

Daisy Coutaz tél. 024 485 17 81 ou 079 821 41 54

CHRONIQUE VILLAGEOISE

Naissances

Bienvenue aux bébés et félicitations aux parents

Léonie	Fille de Yasmine et Bernard Moser	17.05.2007
Leelou	Fille de Sarah et Cédric Bonnigal	08.07.2007
Mathieu	Fils de Michèle et Jean-Daniel Richard	26.08.2007

Mariages

Tous nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

Wouassila Hellal et Serge Delalande	11.05.2007
Sabine Ménétrey et Nicolas Vauthey	07.07.2007
Céline Richard et Olivier Morisod	03.08.2007

Décès

Toute notre sympathie aux familles de

Xavier Fellay	12.07.2007
Cécile Daves	16.07.2007

Les membres de la commission du journal ont partagé la peine de leur collègue et ami Bernard Chanton lors du décès de sa chère maman Madeleine le 2 juin 2007 à Vouvry

Garage G. Coutaz

Vente - Echange - Réparations
Carrosserie - Peinture au four
Véhicule de remplacement

1891 VEROSSAZ
Tél. 024 485 27 48
Fax 024 485 28 84



JUBILAIRES

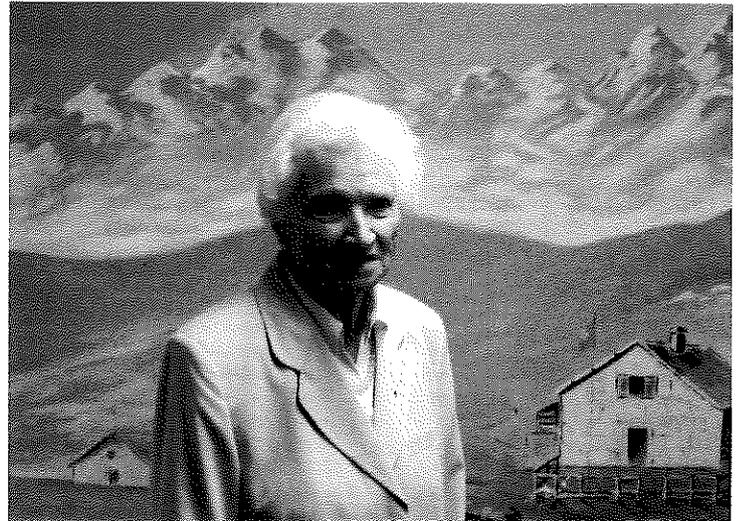
Cette année, la Commune de Vérossaz a célébré deux de ses concitoyennes, Mesdames Marie Jacquemoud et Martine Coutaz. En effet, ces nobles dames ont fêté leurs 90 ans. A cette occasion, les autorités communales ont décidé d'organiser un apéro pour chacune d'elle ainsi que pour leurs proches, afin de leurs remettre le traditionnel cadeau.



Marie Jacquemoud était accompagnée de son fils, de ses quatre petits-fils et cinq arrière petits-enfants. Quant à Martine Coutaz, ses neveux, nièces, sœurs et proches étaient présents lors de cette soirée.

Marie Jacquemoud, née Richard, fille de Fabienne et François est originaire de Mex et a toujours vécu à Vérossaz. Le 14 décembre 1950, elle s'est mariée avec Léon, décédé en 2002.

Martine Coutaz, fille d'Alexis Coutaz de Maurice et d'Eugénie Coutaz Morisod est originaire de Vérossaz et a obtenu le diplôme d'institutrice suite à sa formation à l'Ecole normale. Dès 1937, elle a enseigné pendant neuf ans dans son village puis est ensuite partie durant deux années en Egypte. Suite à cette expérience, Madame Coutaz est retournée à l'école de Vérossaz pour y enseigner encore durant 25 années.



Les autorités communales souhaitent à nouveau à Marie et à Martine ses meilleurs vœux.

Pour le Conseil communal,
Sébastien Imesch

MRV Lavage Auto
Les Illettes
Monthey

Ouvert 7j/7j - 24h/24h

- 1 Tunnel de lavage 2 en 1 AVEC ou SANS BROSSE
- 5 pistes self - service
- 1 Lav'o chiens self -service
- Aspirateurs couverts
- Prélaveurs - Démoustiqueurs
- Boissons - Snacks
- Cartes de fidélité

Station Casp
Bex
Monthey

Z.I. Les Illettes

Lavage Auto

www.mrvlavage.ch



GRB
BUREAU D'INGENIEURS ET GEOMETRES
GEORGES REY-BELLET SA

► 1890 St-Maurice Ch. Condémines 2
Tél. 024 485 15 65 Fax 024 485 19 79
st-maurice@grbsa.ch

Agrandissement de notre école

Les travaux débutent à la fin juin, sitôt les classes terminées. Après l'abattage des bouleaux par le triage forestier, la place est libre pour la mise en place du chantier.



L'entreprise Raymond Rithner commence le terrassement; surpris en bien au début par la facilité des travaux, les ouvriers avancent rapidement. Mais, voilà, notre «bonne vieille roche» fait surface. La simple excavation pour la fosse d'ascenseur devient un travail de titan.

A la fin juillet, le terrassement terminé, tout est prêt pour la maçonnerie.



Après 3 semaines de vacances, l'entreprise EGT de St-Maurice commence les travaux de maçonnerie et béton armé.



ECOLE

Une nouvelle route d'accès par le sud du bâtiment est exécutée afin de desservir le préau et les places de parc en contrebas du bloc scolaire.



Pour la rentrée scolaire, la route est terminée et permet aux élèves un accès à l'école par le sous-sol, plus sécurisé pendant le chantier.

L'entreprise Gollut de Massongex débute les travaux de changement du système de chauffage, en enlevant la chaudière. Le mazout est remplacé par le gaz. La citerne est démontée et son local sera transformé en dépôt-matériel.

A fin septembre, la nouvelle chaudière à gaz sera mise en service dans la chaufferie (photo ci-contre).



Durant le chantier, les enseignants et les élèves auront à subir quelques nuisances sonores dues aux travaux. Mais tout sera mis en œuvre afin de permettre un enseignement dans les meilleures conditions possibles.

Nous vous remercions d'ores et déjà, chère population de Vérossaz, de votre compréhension quant aux désagréments engendrés par ce chantier, lors de soirées et autres manifestations.

Administration communale
Mireille Morisod
commission scolaire

SOCIÉTÉ

CLUB DES AÎNÉS

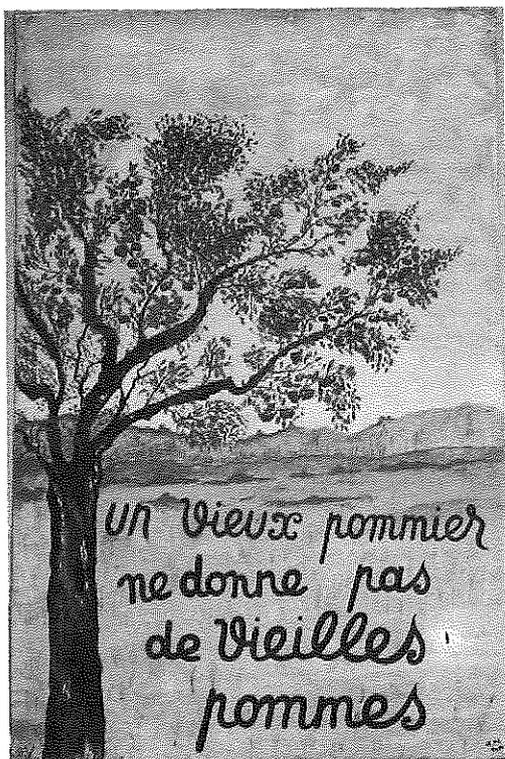
Créé en 1995, le Club des Aînés de Vérossaz compte actuellement une cinquantaine de membres, dont quatre ont atteint le bel âge de 90 ans et plus.

Nous organisons différentes activités en cours d'année, entre autre, une animation le mardi de Carnaval, une sortie en car d'une journée au printemps, une Messe en été au couvert de Chétillon, ainsi qu'une brisolée l'automne.

De plus, diverses occupations sont également prévues, comme par exemple, cet automne, un cours pour la mémoire.

Afin d'assurer les finances du Club, un loto apéritif est organisé chaque année. En outre, une modeste cotisation annuelle de frs 10.- par personne et de frs 15.- par couple est demandée, ce qui permet d'organiser les diverses activités à un prix raisonnable.

Toute personne de 55 ans et plus est la bienvenue au Club.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Monique Richard au ff 024 485 24 51

ou

Monique Jacquemoud au ff 024 485 23 24



Electricité - Téléphone - Dépannage - Département mesures

ELMECA SA

Appareils ménagers - Chauffage électrique

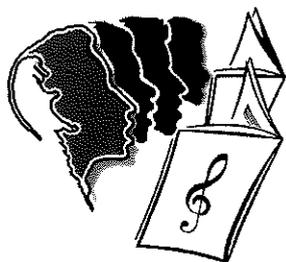
Tél. 024 471 44 61 info@elmeca.ch

Fax 024 471 12 48 www.elmeca.ch



Les llettes
1870 MONTHEY 1

SOCIÉTÉ



Choeur d'hommes
LA SIGISMONDA
1891 Vérossaz

*Vous aimez chanter, fredonner ...
alors le Choeur d'hommes **LA SIGISMONDA** se fait
une joie de vous inviter à sa nouvelle saison musicale.*

*Tous les mardis soirs, nous nous rencontrons pour un
moment d'agrément et de détente.*

Nous vous attendons avec plaisir

dès le 4 septembre 2007, le mardi à 20h00

à la salle communale, pour la répétition.

*N'hésitez pas à contacter notre secrétaire,
Yvan Michaud (079 346 42 42 ou 024 485 10 25).*

Nous nous réjouissons de vous accueillir nombreux.



LE COMPOST

Texte et dessins: P.-A. Pochon

L'«empreinte écologique». Vous avez certainement déjà entendu ce terme, mais que signifie-t-il exactement? Une analyse a été effectuée dans chaque pays pour déterminer quels sont les effets sur l'environnement selon la façon de vivre et de consommer de chacun d'entre nous. Plus concrètement, l'empreinte écologique évalue la surface totale requise pour produire les ressources que nous utilisons (nourriture, vêtements, biens et services, etc.), répondre à notre consommation d'énergie et fournir l'espace nécessaire à nos infrastructures. Il ressort de cette analyse que si le monde entier vivait comme nous - les Suisses - plus de 2 planètes Terre seraient nécessaires pour subvenir à nos besoins. Pour vivre comme les Français, il en faudrait 3 et comme les Américains (des Etats-Unis), près de 6. Par contre, si on prend comme exemple le Mozambique, 0,3 planète suffirait!

L'empreinte écologique de l'humanité dépasse aujourd'hui les capacités de la planète de plus de 20%. Nous mettons donc gravement en péril le bien-être des générations futures: nous agissons exactement comme une entreprise qui puiserait dans son capital pour faire face à ses dépenses.

Il est donc plus que jamais urgent de revenir à un mode de vie qui soit en équilibre avec les richesses que nous offre la nature.

Un test intéressant peut être effectué sur le site www.footprint.ch ; vous pourrez alors déterminer votre impact, mais surtout trouver des solutions pour le diminuer.

Des gestes simples au quotidien suffisent bien souvent pour rendre la vie plus agréable et adopter une «planète attitude». Ils sont en général une affaire de bon sens, se révèlent bénéfiques pour notre santé et... notre portefeuille!

Demain commence aujourd'hui: comme 1^{er} geste, réalisez un compost!

Le compost a pour but essentiel de favoriser la production d'humus dans votre sol et d'améliorer son activité biologique tout en diminuant le volume des déchets envoyés à l'incinérateur ou à la décharge. Par ailleurs, le compost réalise une fertilisation naturelle (jardins, haies, arbres fruitiers...) et évite ainsi l'achat d'engrais chimiques. Quelques chiffres: il est possible de composter 20 à 30% de nos ordures ménagères. Si chaque Suisse compostait 25% de ses déchets, cela correspondrait à 80 kg/an. Si 2 millions de Suisses le faisaient, cela donnerait 160'000 tonnes de déchets en moins à traiter (soit environ 18 millions d'économies pour la collectivité).

Le compost est un phénomène naturel. Nous pouvons l'observer aisément dans les forêts: les feuilles tombées sont transformées en humus par l'action d'une multitude d'organismes. On retrouvera ces mêmes organismes qui transformeront nos déchets ménagers en un produit comparable au terreau fin: le compost.

8 clefs pour un recyclage réussi

1. Toute matière organique est-elle compostable?

En théorie, oui. Mais évitez la viande qui attire chiens et renards, les litières pour chats, les bouillies trop humides, les cuirs et les poils qui se décomposent trop lentement.

2. Comment stocker cette marchandise?

Un simple tas au coin du jardin fera l'affaire (vous aurez ainsi peut-être la visite de hérissons venant manger quelques lombrics). Vous pouvez aussi réaliser un silo à l'aide de grillage ou de bois ; cela facilitera la réaction indispensable à la création d'un bon terreau. Si l'odeur vous incommode, il existe sur le marché des silos en plastique munis d'un couvercle et équipés de trous pour l'aération.

Café de la Forêt



*Jacqueline Monney
Christian Udriot*

1871 Les Giettes

Tél. 024 471 24 34 - Natel 079 540 42 39

La Boutique du Store

STORES-CHABLAIS
CLAUDE GIDDEV ET FILS S.A.

AIGLE • Tél. 024 466 77 07 • Fax 024 466 16 93
Rte Industrielle 10 • www.storeschablais.ch • info@storeschablais.ch

LE COMPOST

Texte et dessins: P.-A. Pochon

3. Comment préparer le tas de compost?

Étalez une couche de matière organique de 20 cm d'épaisseur et arrosez-la abondamment. Alternez ensuite avec des couches de matériaux broyés (éléments ligneux) et des couches plus compactes d'herbe ou de déchets de cuisine.

4. Que faut-il broyer et pourquoi?

Les éléments ligneux (branches, paille, foin) sont très lents à se décomposer mais constituent des éléments indispensables à la structure du tas.

5. Comment brasser son compost et à quel rythme?

La phase de fermentation commence à environ 40° C (température interne du compost). L'activité des bactéries fait chauffer le cœur du tas presque jusqu'à 70° C. Les champignons finissent le travail pendant le refroidissement. Lorsque le centre du compost s'est refroidi, le moment est venu de le brasser de fond en comble pour relancer le processus.

6. Faut-il beaucoup arroser?

Oui, à chaque brassage. Mais également si le compost est trop sec.

7. Quand le compost est-il mûr?

Après 4 ou 5 brassages. Durée: entre 6 et 12 mois. Le compost dégage alors une bonne odeur fraîche de forêt. Le matériau fin rejoindra le jardin tandis que les éléments plus grossiers pourront être utilisés pour amorcer le compostage du tas suivant.

8. Comment utiliser le compost? Dans quel but?

● En printemps ou en automne, étalez le compost dans le potager ou au pied de vos arbres fruitiers, arbustes ou haies. Il ne doit pas être enfoui dans le sol mais ajouté en surface. Le compost agit positivement à la fois sur la structure du sol, sur sa biologie et sur sa chimie.

Exemples de petites bêtes, habitantes (et travailleuses) du compost.

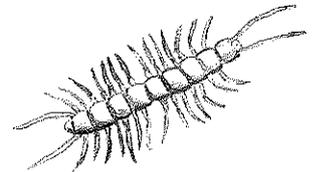
Les lombrics: selon le philosophe Aristote, les vers de terre sont les intestins de la terre. Leur présence indique que la matière organique est en bonne voie de maturation. Les lombrics interviennent après le travail entamé par les cloportes, asticots, acariens et autres organismes.



Les cloportes: décomposeurs du compost les plus visibles, ils craignent par-dessus tout la lumière du soleil.



Les lithobies: les lithobies ne sont pas célèbres pour le nombre de leurs pattes, mais pour l'usage qu'elles en font. Deux d'entre elles, situées à l'arrière de la tête et qui cachent la bouche, se sont transformées en crochets venimeux. Les lithobies pourchassent les araignées, perce-oreilles, petits vers et autres limaçons. Quel beau terrain de chasse que nos composts!



Bibliographie: La Salamandre n° 152. 2002
Planète attitude, les gestes écologiques au quotidien. WWF. 2004. Editions du Seuil
Sauvez cette planète! Mode d'emploi. D. Glocheux. 2004. Editions Marabout
Compost, guide du service cantonal valaisan de la protection de l'environnement
Composter dans son jardin, guide du département de l'environnement de Genève



Albi DAVES

Forestier-Bûcheron

Travaux agricoles et Forestiers
Vente et livraison de bois de cheminée

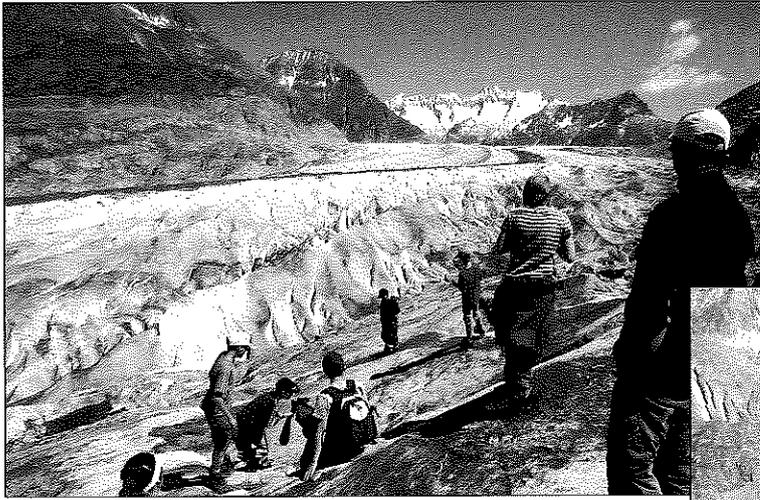
Bois scié, livré

1891 Vérossaz

Tél. 079 638 20 62 - Privé 024 485 38 81

ECOLE PRIMAIRE DE VÉROSSAZ

PROMENADE DE FIN D'ANNÉE



Pour clore l'année scolaire en beauté, la classe de 5^e-6^e est partie à Riederalp durant 3 jours du 18 au 20 juin.

Au programme : Mini-golf
 Exposition Pro Natura
 Streetsoccer

Promenade au pied du glacier
Visite du Musée de l'Alpage
Bains thermaux à Brigerbad

Cette sortie avait pour buts de :

1. récompenser les efforts fournis par les élèves durant l'année scolaire
2. souder l'ambiance de classe
3. découvrir le Haut-Valais
4. sensibiliser les enfants à la problématique du réchauffement de la planète et du manque d'eau



Vieux Fromages

Laurent VIEUX
Patrice DONNET

Chemin de la Ry 17
1893 Muraz/Collombey

Tél. 024 472 75 23
Fax 024 472 88 23

cristalbox SA Concept
 sanitaire

Transformation générales de salle de bains

Jean-Marc DAVES

1869 MASSONGEX

Natel 079 447 29 90

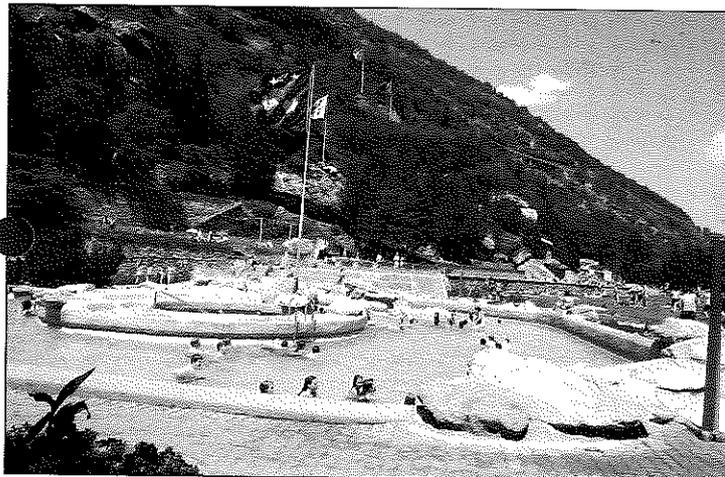


ECOLE PRIMAIRE DE VÉROSSAZ

PROMENADE DE FIN D'ANNÉE

Un grand MERCI à Christine Fierz, Jean-Luc Vouillamoz et Pierre-André Pochon qui ont participé à cette sortie pour le plus grand bonheur des enfants.

Ludovic Germanier



Une imprimerie différente...
parce que vos impressions ne sont pas qu'une affaire d'impression !

Rhône Graphic SA

Place Ste-Marie - 1890 St-Maurice - Tél. 024 485 39 39 - Fax 024 485 39 49



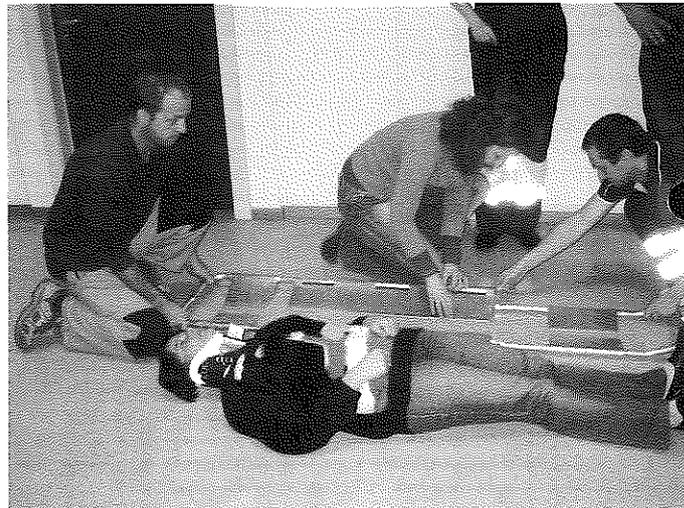
LES SAMARITAINS DE MASSONGEX-VEROSSAZ

40 ans au service de la communauté villageoise

24 membres:

qui s'engagent bénévolement
qui agissent en toute simplicité
qui suivent une formation au top
qui disposent de larges
connaissances en 1^{er} secours

Nous allons vers nos semblables
Nous mettons nos compétences à disposition
Nous sommes très disponibles
Nous nous engageons sans préjugé
Nous sommes les membres d'une équipe soudée et dynamique



Pour marquer cet anniversaire, nous avons créé un site internet:

<http://samassongex.assvr.ch>

sur lequel vous trouverez nos cours et activités.
Vous êtes cordialement invités à venir découvrir notre section.

JEUX

CORRIGÉ DU TADIÉ

Le Taguenet que vous avez connu lors d'un précédent récit, avait un demi-frère, le Tadié. Il était le Premier né du second lit.

Pendant quelques jours, il fit peur *Ravoire* car au *Court* d'une bagarre, il avait passé à *Travers* les *Bex* de la gare, la tête la première. Il avait un air *Trélex* avec ses pansements. Il se regardait dans l'eau de la *Fontaine* et au *Font* il se trouvait à son goût.

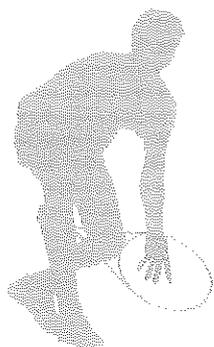
Le village qu'il habitait se trouvait en bas, dans *La Plaine* et le matin, la brume était *Epesses* à cause de la rivière qui passait sous *Le Pont* près de la *Chapelle*. C'était un joli coin tranquille, la vie y était douce, l'auberge de *Commugny* était agréable et le Tadié y passait de bons moments; avant de retourner à son *Puidoux* il tirait de l'eau pour ses *Chèvres* qui lui donnaient du lait dont il faisait des tommes réputées, ce qui lui laissait un joli *Guin* tout *Ollon* de l'année.

Le lieu de prédilection du Tadié était *La Roche* sur laquelle il s'asseyait pour manger son *Gruyères* qu'il faisait descendre avec de grandes gorgées d'eau. Lorsqu'il faisait les foins, autour de son *Chalais* il le *Monthey* sur des cheva *Les Avants* de les ranger dans sa *Granges*. Il n'aimait pas le *Chenit* et rangeait toujours autour de sa maison, *Mex* le vent avait cassé *Leytron* des arbres devant chez lui. Il s'était écorché la *Paudex* mains jusqu'au sang. Il avait coupé *Les Bois*, mais l'é *Corcelles*, il l'avait vendue à la tannerie. Il avait aussi un peu de vigne et le *Moudon* son vin était *Produit* était délicieux, on pouvait s'y *Fiez*. Mais tout a une *Finhaut* monde, le Tadié *Ayent* bien travaillé est *Morrens* dormant!

TENNIS

LES TENNIS DES GIETTES SONT OUVERTS

Deux courts avec vestiaires et douches vous attendent dans un cadre idyllique...



TARIFS 2007

Abonnement annuel	Adultes	Fr. 250.-
	Junior	Fr. 100.-
	Couple	Fr. 350.-
Abonnement 10 heures		Fr. 150.-
Abonnement à l'heure		Fr. 20.-

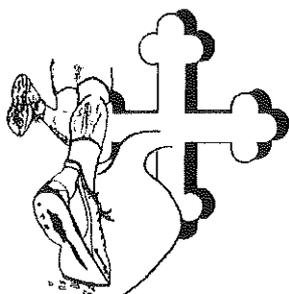


Réservation au Café de la Forêt aux Giettes, téléphone 024 471 24 34

Abonnements en vente au Café de la Forêt et à l'Office du Tourisme de Monthey

AASG

LES DEFIS DU JUBILE



Saint-Maurice Les Défis du Jubilé

Les Défis du Jubilé (515 - 2015) se dérouleront le samedi 13 octobre sur le tour du district de Saint-Maurice. Pour randonneurs et coureurs à pied, ces défis marchent... vers la commémoration des 1500 ans de la fondation de l'abbatiale de Saint-Maurice. Chacun choisit son propre défi en décidant sa distance. Sept défis sont proposés. Ils vont de 7 à 68 kilomètres pour des dénivellations de 450 à 2048 mètres et des arrivées à Vérossaz, Mex, Evionnaz, Salvan, Finhaut, Vernayaz et Saint-Maurice. De plus, les participants de l'an passé peuvent poursuivre leur tour du district là où ils l'ont laissé en 2006.

Les inscriptions sont ouvertes. Pour faciliter l'organisation et pour votre motivation, il est temps d'étoffer la liste des premiers annoncés par votre inscription gratuite mais obligatoire. Une médaille représentative est éditée et mise en vente au prix de 20 francs. Elle est l'un des dix éléments qui, à terme, formeront un ensemble commémoratif.

Renseignements et inscriptions :

www.st-maugym.ch - www.chemins-bibliques.ch

Tél. 024 485 26 68 (soir), 079 296 50 74 ou 079 374 46 68

Véross'Info - Manifs de la 10^{ème} année

31 juillet 2007

Apéritif offert à la population lors de la fête nationale.

07 septembre 2007

Apéritif offert aux annonceurs et chroniqueurs du journal.

Concours ouvert à toute la population sous le thème

« Mon Véross' à moi »

Articles dessins poèmes caricatures bandes dessinées etc.....

En préparation, le règlement apparaîtra dans le numéro de décembre 07

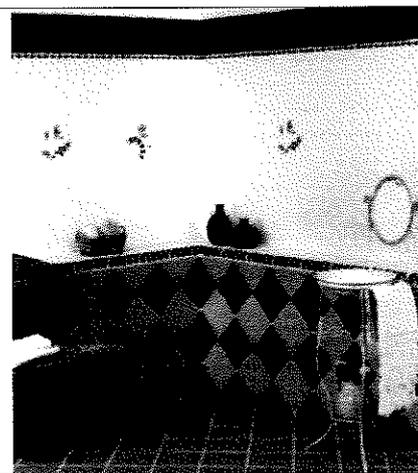
Pose de Carrelage et Cheminée

Bütikofer Gérard-René

La Doey

1891 Vérossaz

079 670 23 60



Valjardin Sarl

Jean-Jacques Défago Case postale 513
1870 Monthey 1

Tél. 024 472 24 87
Fax 024 472 24 89
Natel 079 213 84 12
www.valjardin.ch
info@valjardin.ch

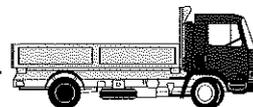
Dépôt à Collombey

Morisod Transports

Vérossaz SA

1891 Vérossaz

Natel 079 431 26 38
Natel 079 449 33 24
Bureau 024 485 34 55
Fax 024 485 36 62



CLAUDE MOTTOLA

Natel 079 355 40 76



Chauffage - Sanitaire
Installation et Réparation



1891 Vérossaz

Tél. 024 485 33 76 - Fax 024 485 35 23



*Le spécialiste
qui habille
vos lampes*

*création de carcasses,
abat-jour sur mesure,*

lampisterie,

transformation de sujet en lampe.

choix de formes, tissus, galons.

Janine Barman-Avanthay

1891 Vérossaz (VS) - 024 485 25 36

LA POSTE

1869 Massongex

Lu-ve: 07 h 30 - 10 h 00 / 15 h 30 - 18 h 00
sa: 08 h 00 - 10 h 00

1891 Vérossaz

Lu-ve: 08 h 45 - 09 h 30 / 16 h 15 - 17 h 30
sa: 08 h 45 - 09 h 45
tél. 0848 888 888
fax 0844 888 888

gaz naturel



SOCIÉTÉ DU
GAZ DE LA
PLAINE DU
RHÔNE SA

Ch des Rosiers 1 1860 AIGLE tél. 024 468 67 67 www.gaznaturel-chablais.ch

**pour
préserver
l'essentiel !**



Tour de la Vallée du Trient
Tour des Dents du Midi
Tour du Ruan
Sentier didactique
VTT Pêche

Au plaisir de vous accueillir !

Auberge de Salanfe

Fabienne et Nicolas Marclay

1922 Salvan

027 761 14 38

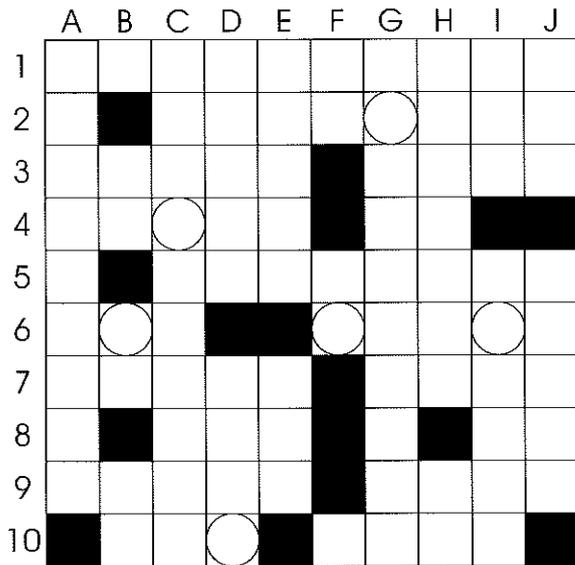
auberge@salanfe.ch

www.salanfe.ch

Restaurant Terrasse - Dortoirs Chambres
Ouvverte de juin à octobre 2007

JEUX

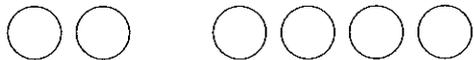
Mots croisés par Hervé Zermatten



- 1 Scex local.
- 2 Habitante de petite région fertile.
- 3 Jeu avec moutons; Sans taxes.
- 4 Sévère réprimande; Transport routier.
- 5 Pénétrates.
- 6 Transport parisien; Singe-araignée.
- 7 Petite pièce mécanique en saillie; Bec sans b.
- 8 Sur le podium pour la Suisse; Suisse dès 1352.
- 9 T'amuseras; Gros nuage épais.
- 10 Substance cristallisée; Résines malodorantes.

- A Enlever une pierre.
 B Fleuve de France; Estonie pour internaute; Islandais.
 C Extérieur d'un livre.
 D Jeune rongeur; Partie d'examen.
 E Sonts courageux; Ville serbe.
 F Héros de Brecht; Chauffeur égyptien.
 G Envies.
 H Sans mouvements; La Suisse est au milieu sans être dedans.
 I Possèdent; Louanges.
 J Arrivés; Non accompagnée.

Après avoir remis dans le bon ordre les lettres figurant dans les cases entourées du mot croisé, vous découvrirez le nom local mystérieux.



Solution du No 21



La gagnante est:
Sylvie Barman

○ T ○ R ○ N ○ C ○ H ○ I ○ A ○

Réponse sur carte postale à l'adresse suivante: Véross'Info - Case postale 4 - 1891 Vérossaz

Prochaine parution: décembre 2007 - Dernier délai pour vos articles: 15 novembre 2007

Alimentation Vis A Vis

VÉROSSAZ

Marie-Claude Leuenberger

Tél. 024 485 15 80

Fax. 024 485 50 89

Nat. 079 733 87 89

Horaire d'ouverture

Lundi de 07h30 à 11h30

Mardi jeudi vendredi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 18h00

Samedi de 07h30 à 11h30 et 15h00 à 17h00

Dimanche de 08h00 à 10h00

Mercredi Fermé toute la journée

- Volets en aluminium thermolaqué
- 8 modèles et 1000 couleurs à choix, sur mesures
- Fenêtre en PVC 30 couleurs à choix, sur mesures



AIGLE • Tél. 024 466 77 07 • Fax 024 466 16 93

Rte Industrielle 10 • www.storeschablais • info@storeschablais.ch

CAFÉ-RESTAURANT

«Le Progrès»

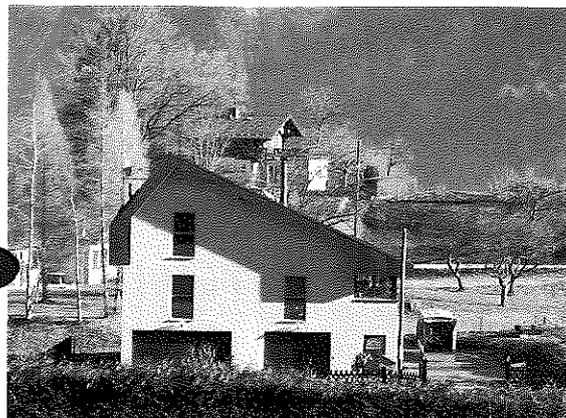


Fam. Aymon

Tél. 024 485 11 60

1891 VÉROSSAZ (Valais)

Fermé le jeudi



Chambres d'hôtes

Tables d'hôtes

chez Christian

La Doey - 1891 Vérossaz

Natel : 079 301 28 49

MICHEL GUEX-JORIS SA

Lignes électriques + Montage de câbles

Eclairage public

1920 MARTIGNY

Vérossaz
Société de Développement



16 juin : Brunch villageois



31 juillet :
Fête nationale



Prochain rendez-vous : **BENOÎT AYMON** de la TSR,
le 06 octobre à 20h00

Histoire du cinéma de montagne, de 1901 à nos jours



Le compost

Petit guide pour un bon compost
Commission construction-environnement



Déchets compostables

Tontes de gazon
Paille, foin (hacher)
Feuilles mortes
Branches mortes (coupées en petits morceaux, broyées)

Déchets de cuisine :

restes de repas, épluchures, marcs de café et thé,
coquilles d'œufs, papier ménage, mouchoirs en papier
produits laitier, fromage

Plantes d'appartement et de balcon (avec la motte)
Cendres de cheminées

Déchets à éviter

Litières d'animaux
Restes de viandes ou de poisson (si
le compost n'est pas fermé : les
odeurs attirent les visiteurs à 4
Pattes)

Vieux papiers (métaux lourds dans
les encres d'impression)

Plantes malades

Plantes « envahissantes » telles le
Buddleia (arbre à papillons), le Solidage du
Canada, le Sumac, l'Ambroisie, etc...
les huiles (ne pas les vider non plus dans l'évier,
récupération possible vers les poubelles du
virage de la laiterie)

Et bien sûr les déchets non dégradables :
matières plastiques, piles, verres, aluminium,
etc...